

## LISTE DU MATÉRIEL À PRÉVOIR PAR LE CANDIDAT

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Calculatrice ( <i>L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.</i> )	1
Crayon fin ou porte-mine 0,5 mm mine dure	1
Gomme blanche	1
Règle ou réglet longueur $\geq$ 800 mm	1
Mètre à ruban	1
Craie grasse	1
Équerre	1
Fausse équerre	1
Ensemble d'embout de vissage	1
Mèches à bois de $\varnothing$ : 3, 4 mm	1 + 1
Mèche à fraiser ou fraiseur manuel	1
Spatule colle néoprène	1
Rouleau à maroufler	1
Pinceau pour la colle	1
Chiffon + éponge	1 + 1
Marteau + maillet	1 + 1
Ciseau à bois de 8 mm et de 20 mm minimum	1 + 1
Tenaille + lime	1 + 1
Scie manuelle	1
Cale à poncer	1
E P I	1 ensemble

Le candidat est autorisé à apporter :

- Du matériel électroportatif et batterie en conformité (câble électrique en parfait état),
- Serre-joints et/ou presses rapides.

Le candidat peut se voir refuser l'accès à l'atelier en cas de manquement aux règles d'hygiène et de sécurité (tenue complète et propre exigée).

<b>CAP Menuisier Fabricant</b>	<b>Session 2024</b>	<b>Page 1/1</b>
<b>Épreuve : EP2 – Fabrication d'ouvrages de menuiserie, agencement ou mobilier</b>	<b>Durée : 18h00</b>	<b>Coef : 11</b>
<b>2406-CAP MF EP2</b>		